

Des terrains pour nos entreprises : Futur Parc d'Activités de la Riviera



Mise à jour du 4 septembre 2020,

Le 3 septembre 2020, le futur Parc d'Activités de la Riviera a franchi une étape majeure. Le conseil communal de Vevey a validé à une large majorité la convention foncière et financière régissant la répartition des futures parcelles et frais d'équipements du plateau de La Veyre Derrey. La mise à l'enquête du Plan d'Affectation suivra prochainement.

En 2019, le dossier du **plateau de La Veyre-Derrey** a mobilisé fortement la promotion économique régionale. Ce travail soutenu, au côté des partenaires du CoPil (commune de St-Légier, SDT, SPEI), a permis la **finalisation d'un projet de Plan d'Affectation (PA) et de Règlement de Zone**, tous deux ont été soumis à examen préalable du Canton durant l'automne, un retour étant attendu pour l'hiver 2020 avec potentiellement quelques ajustements finaux.

En parallèle, une expertise immobilière a été mandatée afin de proposer une **répartition équitable des futures parcelles et frais d'équipements** entre les propriétaires fonciers actuels et la commune. Ces éléments ont permis d'avancer significativement dans le projet de **convention foncière et financière** qui doit couvrir l'ensemble de ces enjeux. La prochaine étape sera la validation formelle de ce document par les propriétaires, au premier rang desquels la commune de Vevey, précisément son conseil communal. La mise à l'enquête publique suivra.

Implication de Promove :

- Représentant des milieux économiques au service du comité de pilotage et des groupes de travail.
- Financement LADE